

PETROLE EN ANGOLA 2002

1. CHEVRON DOIT PAYER UNE AMANDE DE 2 MILLIARDS DE DOLLARS A L'ANGOLA POUR POLLUTION

LISBONNE – L'Angola a imposé une amende à une des principales compagnies pétrolières des Etats-Unis, Chevron-Texaco Corp., pour les dégâts causés à l'environnement, déclara la semaine passée l'agence de presse portugaise Lusa.

Selon un porte-parole du ministère de la pêche et de l'environnement, l'amende est la première présentée par cette nation africaine contre une compagnie pétrolière opérant dans ses eaux.

L'amende fut imposée à cause de la pollution des plages et de l'impact sur la pêche dans la région de Cabinda, une des principales régions pétrolières offshore des anciennes colonies portugaises, déclara Lusa.

Des recherches effectuées en mai et en juin démontrèrent que les fuites de pétrole de Cabinda furent causées par une tuyauterie obsolète. Lusa ajouta que Chevron-Texaco avait promis d'investir 108 millions de dollars pour remplacer les oléoducs.

La semaine dernière, ChevronTexaco déclara qu'une fuite à partir d'un oléoduc produisit une réduction de la production de pétrole brut d'Angola d'environ 55.000 barils par jour, ou 12%.

Le pipeline transporte le pétrole depuis la région de Malongo vers son terminal d'exportation de Cabinda. L'oléoduc fut mis hors service pendant deux semaines suite à la découverte de fuites.

Source: RESISTANCE N° 34- Bulletin mensuel du réseau Oilwatch .- Décembre 2002